

Effectifs des étudiant.es et part de femmes par type de programme (au 15.10.2023)

Institution	Programme	Effectifs des étudiant.es	Part de femmes en %
HEP BEJUNE	secondaire I	45	40%
	secondaire II	18	22%
	combinaison sec I & II	120	44%
HEP VS ⁽¹⁾	secondaire I	41	54%
	secondaire II	38	50%
	combinaison sec I & II	46	45% ⁽²⁾
HEP VD	secondaire I	383	51%
	secondaire I ⁽³⁾	109	52%
	secondaire II	205	41%
Uni FR / CERF	secondaire I	245	56%
	secondaire II	57	56%
Uni GE / IUFE	combinaison sec I & II	243	51%
SUPSI / DFA	secondaire I	174	66%
	secondaire I ⁽⁴⁾	5	100%
	secondaire II	28	46%

HEP BEJUNE – Haute École Pédagogique Berne, Jura, Neuchâtel ; **HEP VS** – Haute École Pédagogique Valais ; **HEP VD** – Haute École Pédagogique Vaud ; **Uni FR / CERF** – Université de Fribourg / Centre d'enseignement et de recherche francophone pour l'enseignement au secondaire I et II ; **Uni GE / IUFE** – Université de Genève / Institut Universitaire de Formation des Enseignants ; **SUPSI / DFA** – Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana / Dipartimento formazione e apprendimento.

Note :

(1) HEP VS : La formation secondaire n'est organisée que sur le site de St-Maurice.

(2) HEP VS : Depuis 2023, possibilité de ne pas se définir par un genre : cela concerne le 2% des étudiant.es.

(3) HEP VD : Dès la rentrée 2023, il est désormais possible de suivre tout le cursus (Bachelor + Master) au sein de l'HEP VD pour enseigner 4 disciplines au degré secondaire I. Pour être admis à la formation menant au Bachelor (non habilitant à l'enseignement) puis au Master pour l'enseignement au secondaire I, il suffit d'avoir un certificat de maturité gymnasiale. Les conditions d'admission sont équivalentes à celles du Bachelor primaire.

(4) SUPSI / DFA : Les enseignant.es avec un Bachelor degré primaire (3-7) ont également la possibilité de faire le master pour enseigner au degré secondaire I pour l'allemand uniquement (certification CDIP reçue en 2023).

Source : Institutions membres du Conseil Académique des Hautes écoles Romandes en charge de la formation des enseignant.es (CAHR) (novembre 2023).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).